



Tribune des mois de juillet et août 2017

Madame, Monsieur,
Cher-e-s habitant-e-s de Montivilliers,

Au moment où ces lignes seront publiées, les grandes vacances auront débuté. Nous espérons que l'été permettra au plus grand nombre de se reposer. Peut-être aurez-vous l'occasion de profiter du cinéma « Les Arts » qui a enfin ouvert ses portes ... après une première décision de la CODAH adoptée en 2006. C'est l'occasion de rendre hommage à Gabriel BANVILLE, ancien maire de Montivilliers, qui a œuvré à l'installation de ces quatre salles et aux élus du précédent mandat qui ont travaillé sur ce projet. Ils n'ont pas été cités par le Maire lors de l'inauguration. Quel mépris ! Et quel dommage que la droite élue en 2014 ait abandonné l'idée de la salle de spectacles vivants qui avait pourtant reçu une subvention de 800 000 euros de la Région !

Le malaise démocratique s'aggrave :

Le Maire de Montivilliers a décidé de modifier le règlement intérieur du conseil municipal qui prévoyait jusqu'alors au minimum huit réunions par an. Il entend aussi réduire le nombre de commissions thématiques (de neuf à cinq) et de questions d'actualité pouvant être posées.

Modifier le règlement intérieur à mi-mandat revient à changer les règles du jeu en plein match avec l'objectif de museler l'opposition. Même le conseil municipal de Manneville, commune dont M. Fidelin fut maire pendant 25 ans, se réunit plus de quatre fois par an.

Le sport ou les affaires scolaires ne sont-ils pas des domaines suffisamment importants pour qu'ils justifient une commission pleine et entière ?

Nous dénonçons cette nouvelle dérive qui approfondit le malaise démocratique à Montivilliers. Depuis 2014, les espaces de dialogue et de débat se réduisent. La gestion devient de plus en plus opaque, isolée et autoritaire. Le Maire s'enferme dans une tour d'ivoire. Nous nous étonnons que l'élue communiste, certes isolée, ait approuvé avec la droite ces modifications qui valident un certain désintérêt pour la vitalité démocratique.

Piste cyclable : manque de communication et de coordination :

Notre groupe encourage les initiatives en faveur du Développement Durable, qu'elles soient associatives, citoyennes ou municipales. Dans le précédent mandat, la CODAH a élaboré un schéma de déplacement en modes doux qui doit progressivement mailler le territoire et relier les 17 communes de l'agglomération entre elles. Actuellement, la CODAH réalise, pour le compte de la Ville de Montivilliers, une nouvelle piste cyclable Avenue Clémenceau. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre de ce tronçon, très attendu. Toutefois, nous regrettons le manque d'information aux riverains (dates de chantier, emplacement des passages piétons et des arrêts de bus) et le manque de planification au niveau intercommunal (les travaux menés à Epouville auraient pu être coordonnés avec le prolongement de cette piste cyclable).

L'environnement et les économies, des questions sérieuses :

Nous soutenons tout ce qui va dans le sens de la préservation de l'environnement et de la réduction des coûts de fonctionnement. Le prêt de tablettes aux élus, (en remplacement des nombreux documents papier), s'inscrit dans cette démarche puisque ces outils numériques évitent de gaspiller du papier. Fallait-il que l'élue communiste en fasse tout un sujet, lui qui a voté contre l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques ?

Allô la Police ?

Pendant un quart de siècle, Philippe GRAUX a dirigé la police municipale de Montivilliers. L'heure de sa retraite a sonné. Professionnel apprécié pour sa connaissance des habitant-e-s mais aussi des moindres recoins de notre ville, il était un agent au service de la population. Son remplaçant n'a pas encore été recruté. Il n'y aura donc pas de tuilage. Ayant exercé durant 25 ans, l'ancien chef de la police aurait pu transmettre des consignes utiles. Encore une preuve du manque d'anticipation et de mauvaise gestion du personnel communal que nous déplorons depuis 2014.

Nous votons POUR le projet des Hallettes :

Dans la campagne municipale de 2014, nous avons défendu la réhabilitation du centre-ville en redonnant une ambition nouvelle aux Hallettes. C'est un espace que nous aimons qui a besoin d'être mis en valeur car il constitue une partie du patrimoine de notre cité.

Pour ce projet si important, il faut davantage de concertation et associer toutes les énergies, tous les volontaires et toutes celles et tous ceux qui peuvent apporter des idées.

En outre, nous demandons au Maire de saisir La Poste afin de revoir l'implantation de la boîte aux lettres.

Autre remarque : l'office du tourisme a quitté la GARE en janvier 2017 pour s'installer à l'Abbaye. Le bâtiment de la GARE est donc sous-utilisé et pourtant il a coûté de l'argent public. L'investissement pour la réfection et l'aménagement de cette gare a coûté 526 543 euros TTC dont 104 790 € financés par le Département de Seine-Maritime. Il est urgent de ne pas laisser inoccupé ce bâtiment.

Oui à l'accueil des personnes handicapées

Le projet de l'APF (Association des Paralysés de France) d'implanter un foyer et une structure d'accueil de jour à Montivilliers est pertinent. Le choix s'est porté sur un grand terrain, derrière le centre social Jean Moulin, à proximité de l'ESAT et du centre commercial de la Belle Etoile. Ceci nécessite une modification du PLU que nous avons votée. Cependant, nous avons émis des réserves quant à la qualité architecturale du bâtiment qui devra s'intégrer dans ce quartier pavillonnaire. Sur l'emprise foncière, il faut préserver des espaces verts partagés afin de créer des liens avec les habitants et permettre une bonne intégration des résidents. Il est aussi primordial d'instaurer une concertation avec les habitants dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U).

Les élections de 2017 ont montré que les Français sont attachés à faire de la politique autrement. Au niveau local, les Montivillonnais reconnaissent notre groupe d'élus comme l'opposition la plus utile qui refuse la démagogie. Nous sentons bien un désir d'alternance à Montivilliers. Avec un état d'esprit volontaire et constructif avec et pour les Montivillonnais, nous y répondrons en défendant le principe d'une liste unique à gauche lors des prochaines élections municipales de 2020.

Nous restons à votre disposition,

Pour nous contacter : agiresemblepouremontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus municipaux de l'Opposition :

Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Nada AFIOUNI

Fabienne MALANDAIN – Nordine HASSINI – Gilles BELLIERE

06 01 31 40 84

www.agiresemblepouremontivilliers.fr

nous contacter

Mairie - Boîte Postale 48 - Place François Mitterrand - 76290 MONTIVILLIERS

agiresemblepouremontivilliers@gmail.com

